

DÉCRET N° 2018-014 DU 17 JANVIER 2018
portant nomination de monsieur **Ange N'KOUE** en qualité de Chargé de mission du Président de la République.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-498 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du cabinet civil du Président de la République,

DÉCRÈTE :

Article premier

Monsieur **Ange N'KOUE** est nommé Chargé de mission du Président de la République.

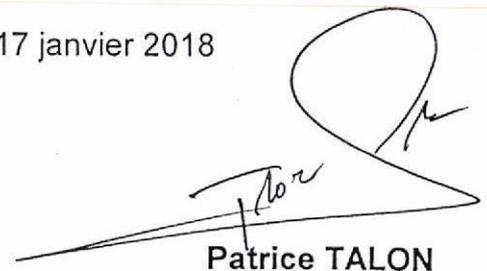
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON